

Résultats du jeu-questionnaire

« Connaissez-vous votre conseil multidisciplinaire? »

Résultats du jeu-questionnaire		
Expéditeur	Émis	Mai 2017
Conseil multidisciplinaire		
Destinataires	À tous les membres du conseil multidisciplinaire	

1. Quel est, selon vous, le mandat d'un conseil multidisciplinaire?

Bonnes réponses :

- Donner des avis et faire des recommandations sur les moyens à prendre pour évaluer et maintenir les compétences des membres.
- Former des comités pour le maintien et la promotion de la compétence des membres.

Un conseil multidisciplinaire n'a pas le mandat de prendre des décisions sur l'organisation des services. Il s'agit d'une instance consultative pour l'établissement lorsqu'il est question de qualité de la pratique professionnelle. Ainsi, s'il y a des changements dans l'organisation des services et que les membres du conseil multidisciplinaire craignent que cela ait un impact sur la qualité de leur pratique professionnelle, le conseil multidisciplinaire peut se prononcer sur la question notamment par le biais d'un avis ou en participant à des groupes de consultation.

Aussi, le conseil multidisciplinaire n'a pas pour mission de défendre les membres lors de litiges dans les relations de travail. C'est le service des relations de travail qui joue ce rôle et les syndicats aussi peuvent s'impliquer dans ce type de dossiers.

Score moyen 81%

Vous avez répondu (plus d'un choix possible):

88% : Donner des avis et faire des recommandations sur les moyens à prendre pour évaluer et maintenir les compétences des membres.

73% : Former des comités pour le maintien et la promotion de la compétence des membres.

21% : Prendre des décisions sur l'organisation des services.

5% : Défendre les membres lors de litiges dans les relations de travail.

2. Parmi les personnes suivantes qui travaillent au CISSS de la Montérégie-Ouest, quelles sont celles qui font partie du conseil multidisciplinaire?

Bonnes réponses :

- Josée, inhalothérapeute (76%)
- Marie-Chantal, travailleuse sociale (87%)
- Louis, agent d'intégration au travail (51%)
- Maude, archiviste médicale (54%)
- Marc kinésologue (69%)
- Yannick, technicien en loisirs (61%)
- Édith, éducatrice spécialisée (90%)

Les professions de médecin (18%) et de dentiste (16%) sont représentées dans le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de la Montérégie-Ouest. Les professions d'infirmière (34%) ou d'infirmière auxiliaire sont représentées par le Conseil des infirmières et infirmiers (CII) du CISSS de la Montérégie-Ouest. Aussi, la profession d'agente d'information (26%) n'est pas représentée dans un conseil regroupant des professionnels cliniques.

Résultats du jeu-questionnaire

« Connaissez-vous votre conseil multidisciplinaire? »

Score moyen 70%

Vous avez répondu (plus d'un choix était possible):

Le pourcentage des voix pour chacune des professions est représenté entre parenthèses ici haut.

3.

Combien de membres compte le conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest approximativement?

Bonne réponse :

- Environ 2950 membres. Il s'agit du regroupement de professionnels le plus important de l'établissement.

Score moyen 38%

Vous avez répondu :

16% : Environ 850

22% : environ 1700

38% : environ 2950

24% : environ 3400

4.

Quelle est la proportion d'éducateurs parmi les membres du CISSS de la Montérégie-Ouest?

Bonne réponse :

- 54%

Tous les éducateurs, éducateurs spécialisés et techniciens en éducation spécialisée du CISSS de la Montérégie-Ouest sont membres du conseil multidisciplinaire. C'est à la Direction des programmes Déficiences (DPD) qu'ils sont d'ailleurs les plus nombreux.

Score moyen 17%

Vous avez répondu :

36% : 17% des membres sont éducateurs

45% : 23% des membres sont éducateurs

17% : 54% des membres sont éducateurs

2% : 68% des membres sont éducateurs

5.

Dans quelle proportion les membres du conseil multidisciplinaire sont-ils membres d'un ordre professionnel?

Bonne réponse :

- 49%

La division presque égale entre les membres et les non-membres d'ordres professionnels chez les techniciens et professionnels du conseil multidisciplinaire du CISSS de la Montérégie-Ouest s'explique surtout par la proportion d'éducateurs parmi les membres. Il n'existe actuellement pas d'ordre des éducateurs ou éducateurs spécialisés au Québec.

Résultats du jeu-questionnaire

« Connaissez-vous votre conseil multidisciplinaire? »

Score moyen 23%

Vous avez répondu :

23% : 49% sont membres d'un ordre professionnel

20% : 53% sont membres d'un ordre professionnel

35% : 71% sont membres d'un ordre professionnel

22% : 85% sont membres d'un ordre professionnel

6.

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire peut former des comités de pairs de son propre chef ou à la demande des membres. Le comité de pairs est un regroupement de plusieurs professionnels d'un même titre d'emploi qui...

Bonnes réponses :

- ...travaillent sur des moyens de développer et de maintenir la qualité des actes professionnels.
- ...favorisent l'émergence de pratiques et d'outils professionnels communs et novateurs.

Le mandat d'un comité de pairs n'est pas de dresser une liste de revendications à présenter à un employeur. Ici encore, on se retrouve dans un champ d'activités syndicales ou lié aux relations de travail. Toutefois, lorsqu'il est question de la qualité de la pratique professionnelle, le conseil multidisciplinaire compte sur ses comités de pairs pour mettre en lumière les difficultés à maintenir cette qualité. Ainsi, des discussions pourront être entreprises auprès des décideurs concernés dans l'établissement.

Les comités de pairs n'ont pas une fonction de permanence et ainsi, ils n'ont pas à tenir des rencontres, par exemple, une fois par mois, pour discuter d'enjeux portant sur la qualité de la pratique professionnelle. Ils ont plutôt pour mission de traiter la qualité de la pratique professionnelle sous un angle précis et en lien avec un titre d'emploi particulier. Une fois sa mission terminée, le comité de pairs peut être dissous. La durée de son mandat n'est pas prédéterminée. C'est plutôt l'ampleur de sa mission qui le dicte.

Score moyen de 81%

Vous avez répondu : (plus d'un choix était possible)

79% : travaillent sur des moyens de maintenir et développer la qualité des actes professionnels;

22% : dressent une liste de revendications destinée à leurs gestionnaires afin de mieux organiser le travail;

82% : favorisent l'émergence de pratiques et d'outils professionnels communs et novateurs;

55% : se rencontrent une fois par mois pour discuter de tous les enjeux actuels de qualité de la pratique professionnelle au CISSS de la Montérégie-Ouest.

7.

Comment souhaitez-vous que l'on communique avec vous?

Vous avez répondu :

La presque totalité des répondants a dit souhaiter des communications via l'adresse de courriel Lotus des membres. Certains ont suggéré des Infolettres et des communiqués.

Résultats du jeu-questionnaire

« Connaissez-vous votre conseil multidisciplinaire? »

8.

Y a-t-il des sujets en lien avec la qualité de la pratique professionnelle pour lesquelles vous souhaiteriez que le conseil multidisciplinaire se prononce ou vous informe?

Vous avez répondu :

De nombreuses suggestions ont été faites et elles seront précieuses pour guider votre exécutif dans ses priorités. Certaines thématiques sont revenues souvent dans vos préoccupations. Voici ces thématiques par poids en fonction de vos commentaires :

- La productivité vis-à-vis de la qualité de la pratique
- Les besoins en formation
- L'harmonisation des services
- Les besoins en soutien professionnel
- La confusion dans les rôles et l'interdisciplinarité
- L'autonomie professionnelle

Merci de votre forte participation.

La qualité de la pratique professionnelle : c'est notre affaire!